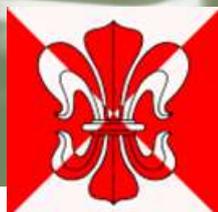


# Bulletin d'informations

Commune de Ferpicloz



## CARTE JOURNALIERE POUR LES TRANSPORTS PUBLICS

Depuis plusieurs années, nous nous sommes associés à la commune de Bois-d'Amont pour vous proposer des « cartes journalières communes » qui permettent à tous de profiter de l'offre des transports publics à moindre coût. L'association des transports publics a décidé de mettre fin à cette offre à la fin de l'année au niveau national. **Toutefois, notre contrat avec les CFF se terminant au 30 juin 2023, nous ne serons plus en mesure de vous remettre des « cartes journalières communes » dès cette date.**

L'union des transports publics émettra une nouvelle offre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette carte journalière dégriffée pourra être achetée en exclusivité aux guichets des communes. Cette nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée, déjà bien connue dans les transports publics. Elle comprendra deux niveaux de prix et sera disponible pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> classe avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile ou papier. Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la commune concernée disparaissent.

Plus d'information auprès de l'alliance Swiss Pass ou auprès de l'administration communale.



### Table des matières

- . Carte journalière pour les transports publics
- . Point de rencontre d'urgence

Commune de Ferpicloz  
Route de la Forêt 26  
1724 Ferpicloz  
[www.ferpicloz.ch](http://www.ferpicloz.ch)

tél. 026 413 25 91  
[mail ferpicloz@bluewin.ch](mailto:ferpicloz@bluewin.ch)  
ouvert le mercredi 08h30 -11h30  
ou sur rendez-vous

# LA COMMUNE SE DOTE D'UN POINT DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU)



## *Qu'est-ce qu'un « PRU » ?*

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

## *A quoi bon ?*

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et y trouver de l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite. Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, p.ex. vers un hébergement d'urgence.

## *Comment trouver le PRU ?*

**Le point de rencontre d'urgence se situe dans le bâtiment de l'administration communale - Route de la Forêt 26.** En cas d'événement, le PRU est signalé par un panneau et/ou une oriflamme.

Les PRU du canton sont publiés sur le site internet [www.pointrencontreurgence.ch](http://www.pointrencontreurgence.ch) et seront prochainement publiés dans le Géoportail du canton.

## *Quand sera-t-il activé ?*

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la commune respectivement son état-major de crise décide de l'activation. Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).

## *Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?*

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins de stress et surtout pas de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile. Il est recommandé d'avoir des aliments stockables pour une bonne semaine et 9 litres d'eau par personne. Autre recommandation : avoir à portée de main des objets utiles lors d'une panne de courant : radio à piles, lampe de poche, quelques piles de réserve, bougies, allumettes ou briquet. Il est également recommandé de garder chez soi une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures. L'hygiène et la santé viennent compléter la liste : savon, papier WC, pharmacie de secours (pansements, thermomètre, analgésiques) et médicaments personnels.

Vous trouverez plus d'informations au sujet des provisions domestiques sur <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>.